



Euro Disney Associés S.C.A  
Boîte Postale 100  
F-77777 Marne-la-Vallée Cedex 4

A l'ensemble des Organisations Syndicales :  
La CFDT  
La CFE-CGC  
La CFTC  
La CGT  
La CGT-FO  
Le SIPE  
L'UNSA  
Bâtiment Brother BEAR  
BP 100  
77777 Marne La Vallée Cedex 04

Chessy, le 18 mai 2006

**Objet : Articles de presse des 17 et 18 mai 2006**

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite aux articles parus dans la presse d'hier et de ce jour, je tenais à vous apporter les précisions suivantes concernant l'affaire relative aux procédures d'embauche.

Par le passé, dans le cadre du processus de recrutement des salariés, certaines vérifications concernant le passé judiciaire de nouveaux salariés par une entreprise extérieure avaient été mises en place avec l'objectif d'assurer la sécurité de l'ensemble des visiteurs de DISNEYLAND RESORT PARIS et de ses salariés.

En décembre 2004, le Comité de Direction de l'entreprise, informé de cette pratique, a décidé d'y mettre un terme immédiatement. Elle a également porté les faits à la connaissance des autorités judiciaires, ceux-ci étant susceptibles de constituer une infraction.

L'intégralité de ces éléments est mentionnée dans la rubrique Relations Sociales du document de référence, préparé et publié au moment de l'augmentation de capital, début 2005.

Je souhaitais vous confirmer, en tant que de besoin, l'arrêt définitif de cette pratique.

Par ailleurs, j'ai souhaité qu'un point sur cette affaire soit fait lors de la prochaine réunion extraordinaire prévue le 29 mai 2006, et ce, bien entendu, dans le respect de la procédure judiciaire en cours.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie, d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

**Daniel DREUX**  
Vice-Président  
Ressources Humaines  
et Relations Sociales

Copie :  
- Claude BEAULIEU, Inspecteur du Travail